

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le dix-sept avril deux mille huit, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 10/04/2008

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Dominique GILLES, Jean-Claude BATAILLON, Dominique DUNAUD, Michelle DEMONET, Hubert LEHMANN, Michelle MONDIT, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADE, Philippe STEYAERT, Béatrice DUFOUR, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2008 – 055 : ELECTION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT MIXTE MONTS ET BARRAGES

Vu le Code Général des Impôts

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Monts et Barrages

Monsieur le Président expose que la Communauté de Communes de Noblat doit élire neuf représentants titulaires et neuf représentants suppléants pour siéger au Syndicat Mixte Monts et Barrages.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
27 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Elit les membres suivants pour siéger au Syndicat Mixte Monts et Barrages :

Titulaires	Suppléants
Patrick DESCHARLES	Valérie GIROIR
Bernard POUSSIN	Sylvie ALAMARGOT
Martine TANDEAU DE MARSAC	Gérard BEAUBIER
Hervé VALADAS	Jean-Pierre ESTRADE
Catherine CELESTIN	Arlette DEMAR
Bernard DUMONT	Daniel CHAPOULAUD
Alain FAUCHER	Henri PALA
Pierre LANGLADE	Michelle MONDIT
Jean-Pierre MORLON	Dominique DUNAUD

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 18 avril 2008

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture



Imprimer

Objet de l'acte : Election des représentants au syndicat mixte monts et barrages

Date de transmission de l'acte : 18/04/2008

**Date de réception de l'accusé
de réception :** 18/04/2008

Numéro de l'acte : 2008-055 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20080417-2008-055-DE

Date de décision : 17/04/2008

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de representants